



Clément VEZIN
Chef de projets Expert

Valérie BORDEAUX
Responsable Marketing &
Communication

Réunion publique d'ouverture

Ferme éolienne du Moulin Neuf

Commune de Cormainville (28)
8 septembre 2026





Sommaire

01 CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

02 DESCRIPTION DU PROJET

03 HISTORIQUE ET CONCERTATION

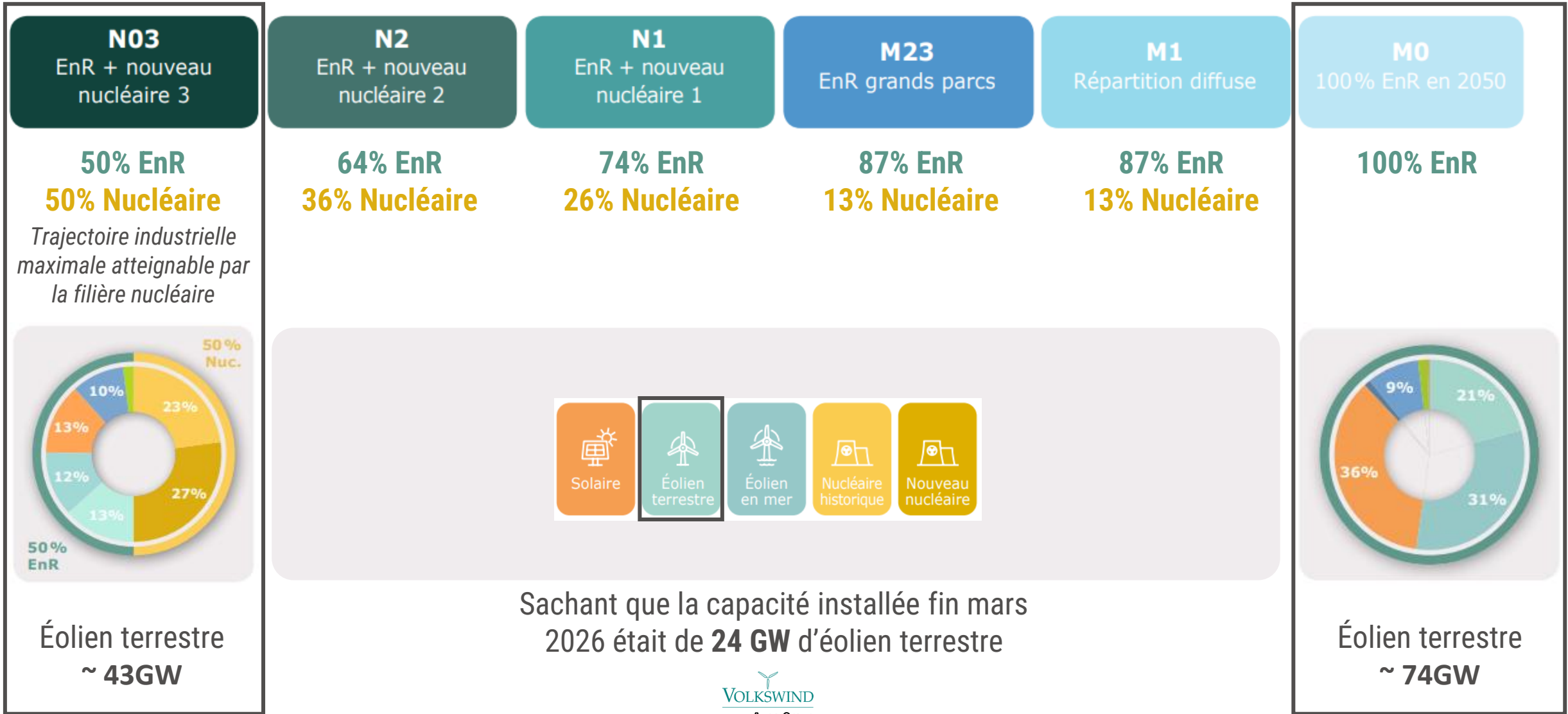
04 VOLKSWIND

05 TEMPS D'ÉCHANGE



01 Contexte énergétique

On a besoin des EnR ! (Les futurs énergétiques 2050 – RTE)



Bilan et objectifs en France

Développement de l'éolien terrestre (PPE3 / Programmation Pluriannuelle de l'Energie)

Publiée le 13 février 2026

Objectifs pour l'éolien terrestre :

- 31 GW en 2030
- 35 à 40 GW en 2035

Fin mars 2026, les capacités solaire & éolienne installées en France continentale étaient d'environ

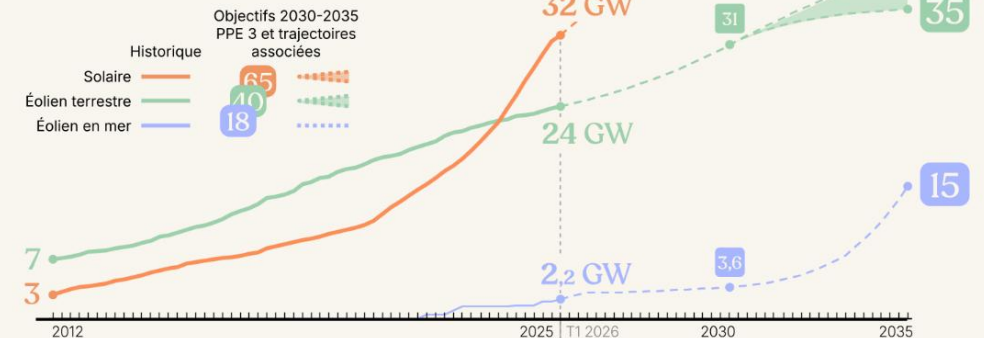
32 GW  **24 GW**  **2,2 GW** 

Pour atteindre ses objectifs de décarbonation, d'ici 2035, nous devons multiplier par

 **x 2,5** la capacité installée photovoltaïque

 **x 1,5** celle de l'éolien terrestre

 **x 7** celle de l'éolien en mer



Solaire, éolien terrestre & en mer · Évolution des parcs en France continentale et trajectoires d'ici 2035 pour atteindre les objectifs de développement PPE 3, en GW

Bilan et objectifs en région

En région Centre Val de Loire,

2 018 MW installés au 31/12/2025

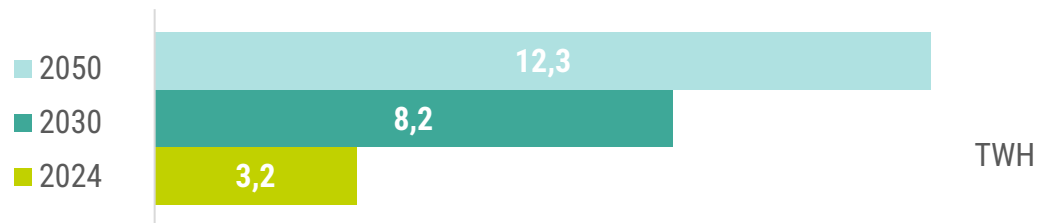
La production éolienne en 2024 était d'environ **3,2 TWh**

(Source : bilan électrique 2024 – RTE – Centre Val de Loire)

L'objectif régional retranscrit dans le SRADDET est d'environ :

✎ **8,2 TWh** pour 2030

✎ **12,3 TWh** pour 2050



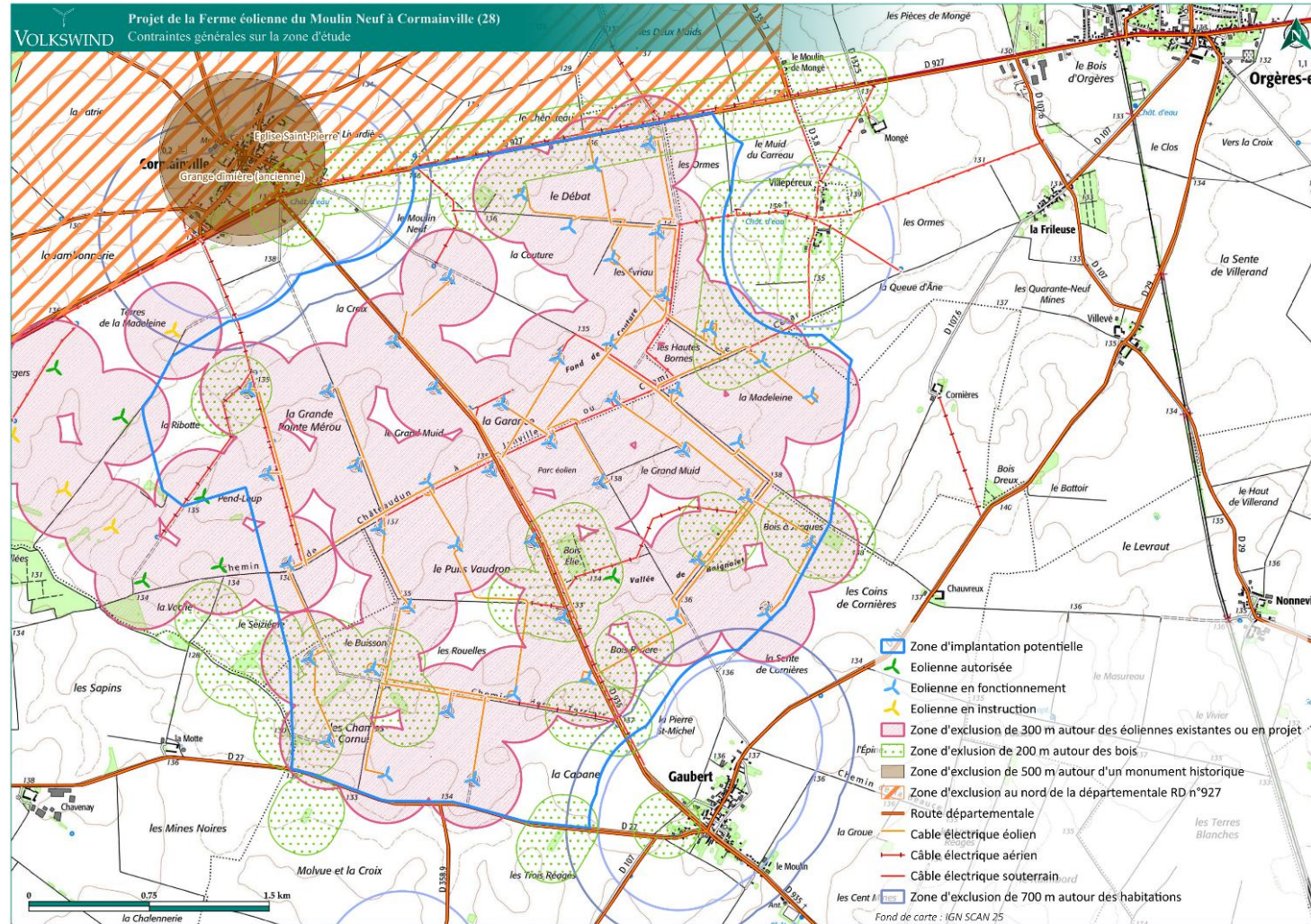
Puissance installée au 31/12/2025*

Source : *Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, quatrième trimestre 2025 », décembre 2025



02 Description du projet

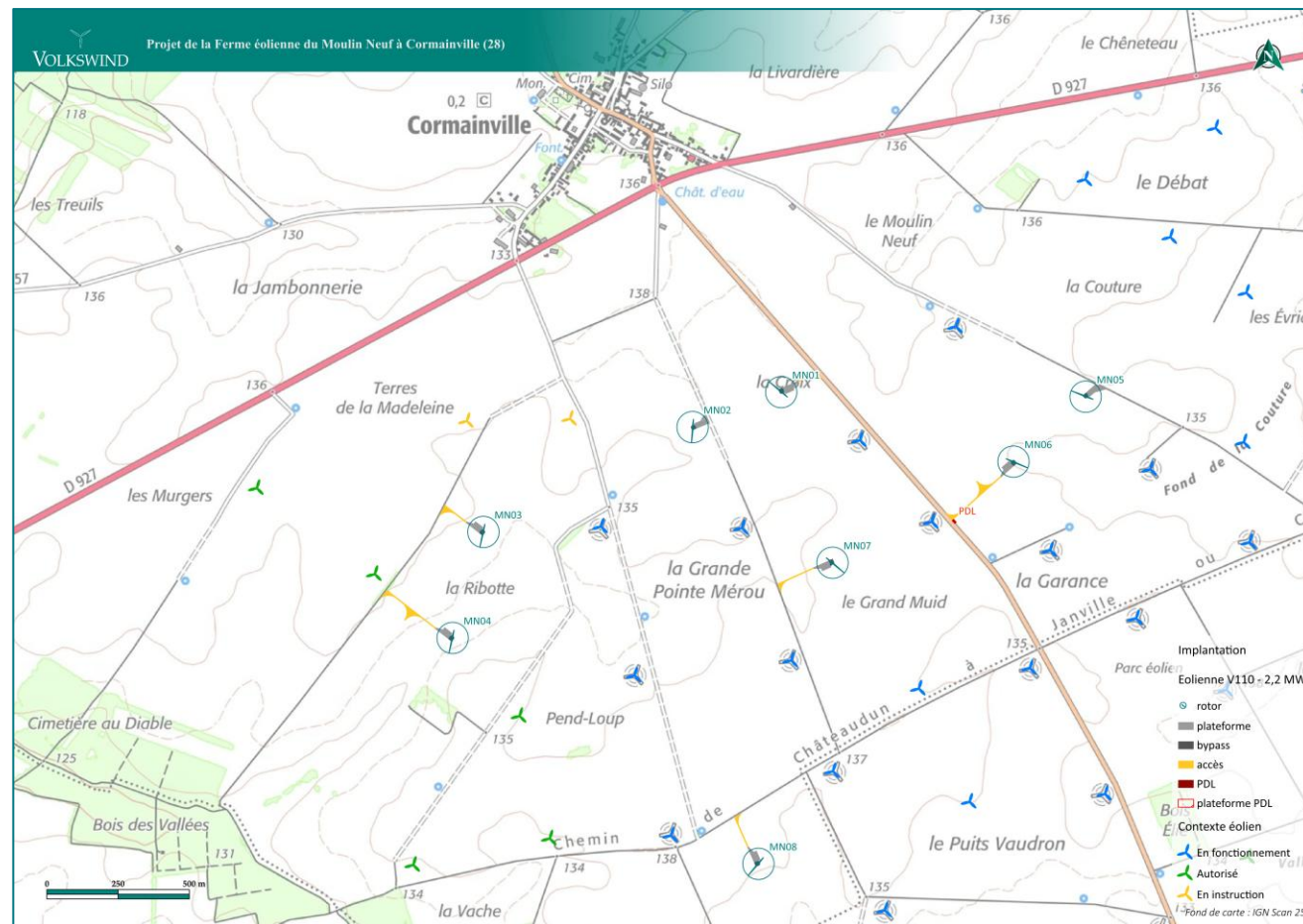
Justification du choix du site



Plan du projet

Caractéristiques techniques

Nombre d'éoliennes :	8
Diamètre de rotor :	110 m
Hauteur maximale :	140 m
Garde au sol :	30 m
Puissance unitaire :	2,2 MW
Puissance totale :	17,6 MW
Distance aux habitations :	700 m
Aménagements et accès :	Utilisation des accès existants
Raccordement :	Poste privé de Bois Paillet ou Poste Enedis Eure-et-Loir 3



Le projet en chiffres

53 GWh/an



Estimation de la production électrique annuelle

Equivalent à la consommation annuelle de **11 300 foyers – 23 800 habitants**

162 emplois



Emplois créés

En équivalent temps pleins à l'échelle nationale, dont 52 en Eure-et-Loir l'année de la construction

151 712 €



Retombées fiscales annuelles

Estimées pour le bloc communal dont **30 342 € pour la commune**

5 360 000 €



Retombées financières pour les entreprises locales

Hôtellerie, restauration, BTP, travaux, réseaux, géomètres, bureaux d'études...

Les études menées

L'étude environnementale



Les inventaires
(un cycle biologique)



Les effets du projet
Les mesures



Le suivi environnemental
du parc

L'étude paysagère et patrimoniale



L'état initial



Choix de la meilleure
implantation



Le rendu du projet
Les mesures

L'étude acoustique



L'état initial



Simulation acoustique
des éoliennes



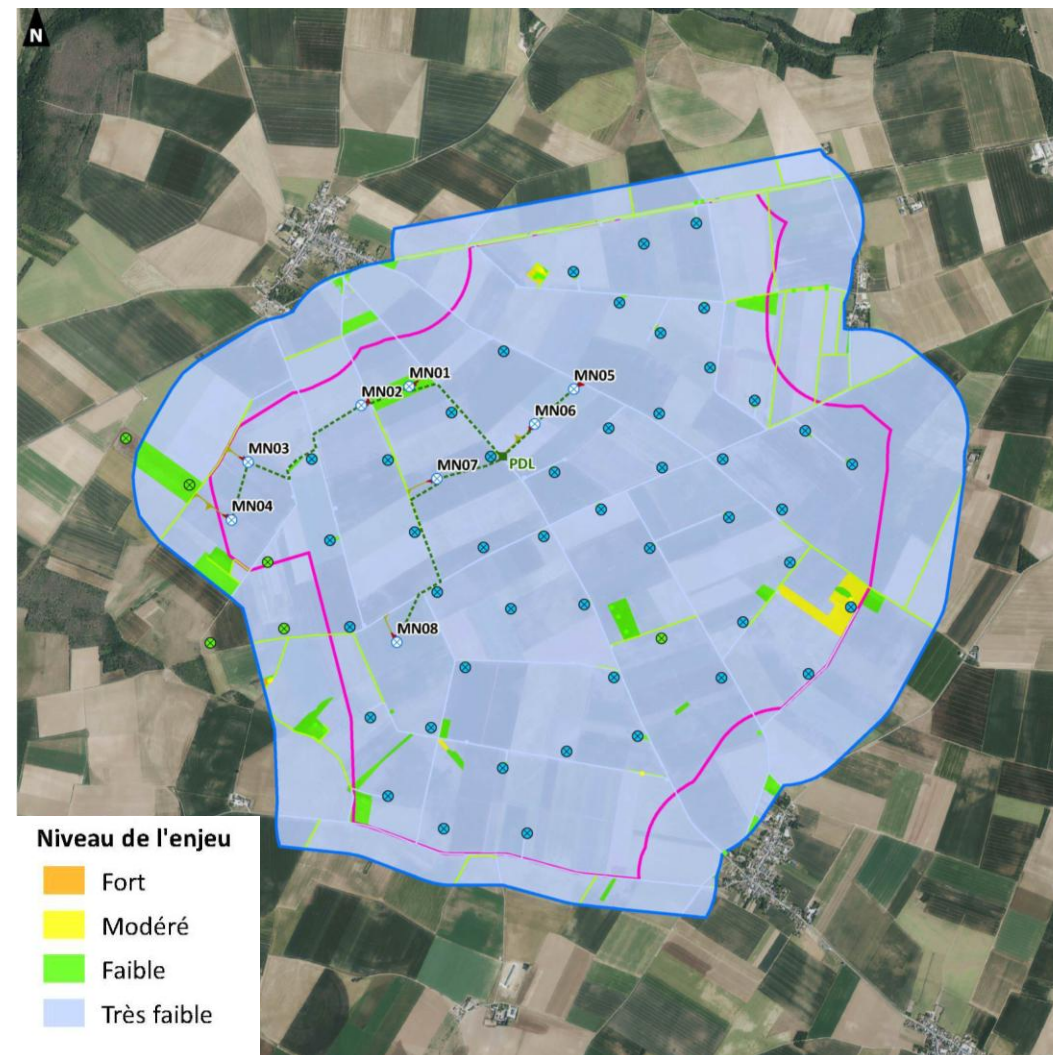
Mesures de suivi
d'exploitation

Les enjeux naturalistes



Flore, habitats naturels, faune terrestre et agriculture

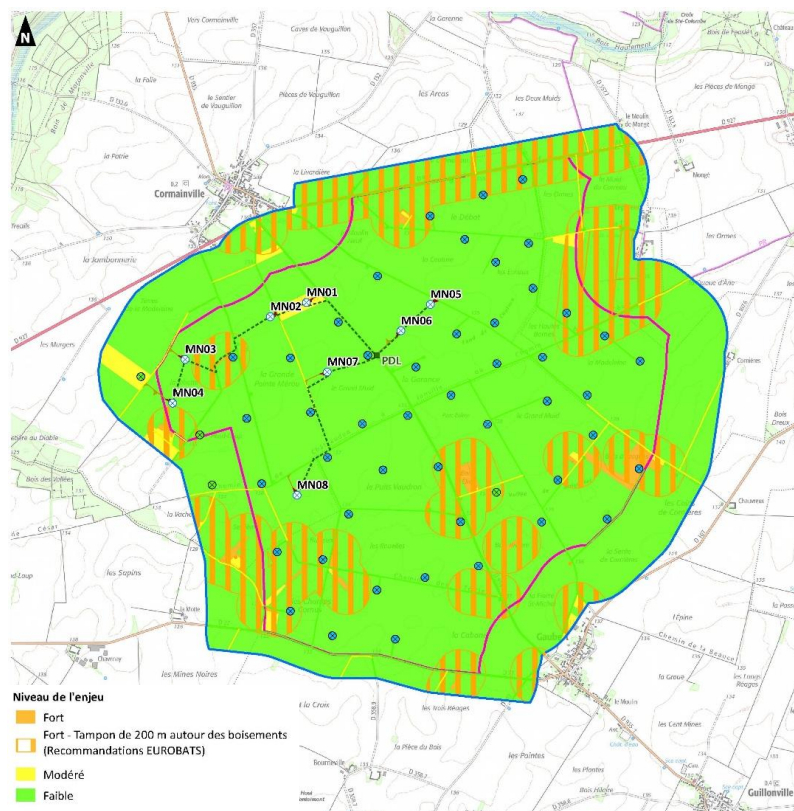
- Implantation des éoliennes sur des parcelles à faibles enjeux,
- Absence de zones humides,
- Optimisation des plateformes et accès en prenant en compte l'irrigation des parcelles agricoles.



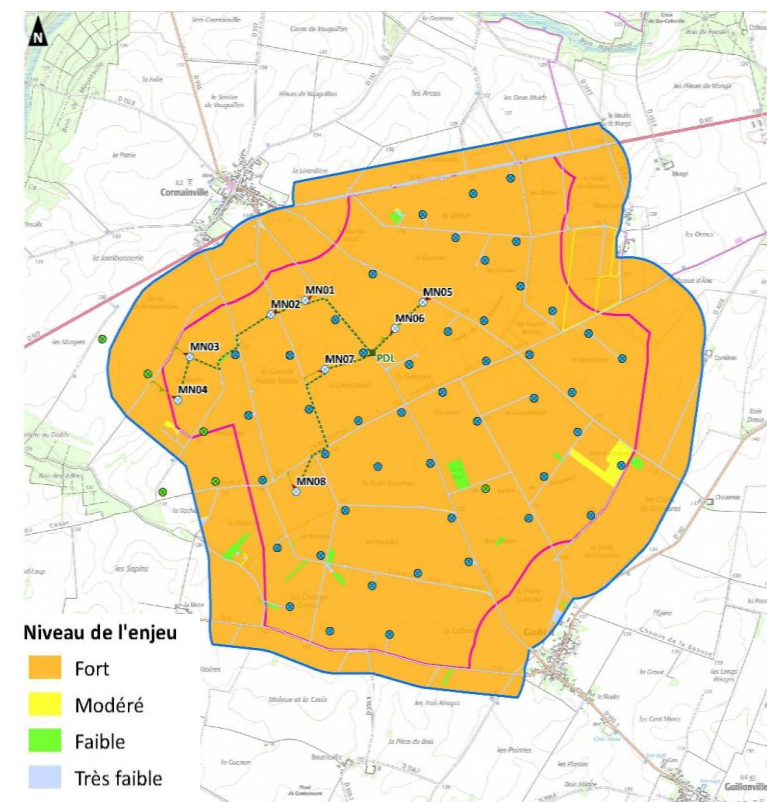
Les enjeux naturalistes



Chauves-souris



Oiseaux



- Eloignement des boisements et des haies et choix du modèle d'éolienne le moins impactant (garde au sol).

Les enjeux paysagers et patrimoniaux

- Intégration au sein du pôle éolien existant,
- Visibilité depuis le village, l'église et la grange dîmière de Cormainville



Photomontages



Perception en frange sud de Cormainville



Perception en sortie ouest du hameau de Gaubert

L'étude acoustique

Campagne : 8 points de mesures, sur 15 jours

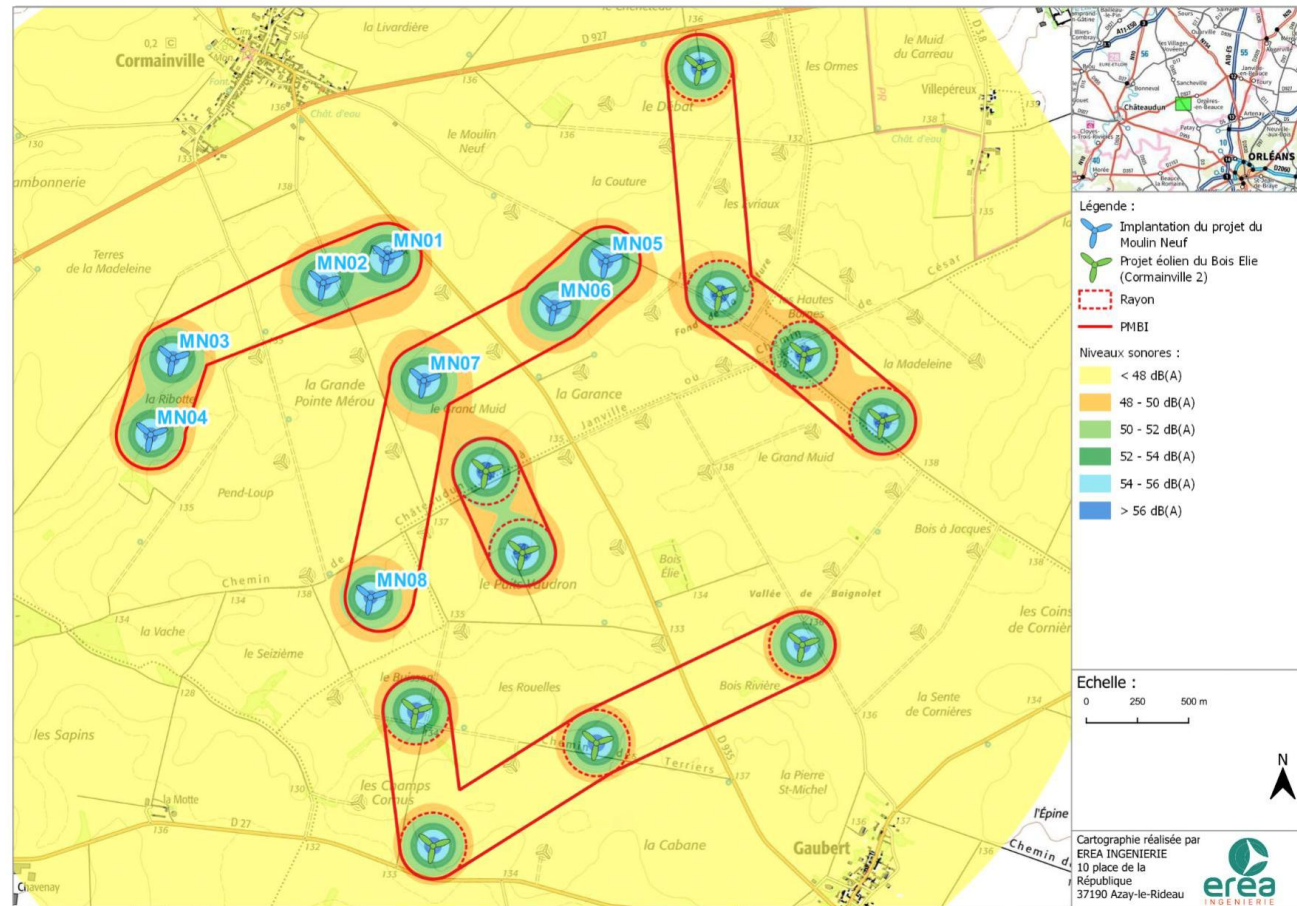
Résultats :

- Jour : aucun dépassement de seuil
- Nuit : dépassements possibles à 5 m/s

Mesures :

- Plan de fonctionnement optimisé (bridage selon vitesse du vent) pour MN01, MN02 et MN03,
- Mise en place de peignes sur les pales,

Campagne de réception acoustique prévue après mise en service, conformément à la réglementation.



Principales mesures

- Choix d'un modèle d'éolienne avec une garde au sol de 30 m
- Adaptation des périodes de travaux afin d'éviter la période de nidification
- Suivi écologique du chantier
- Débroussaillage régulier des plateformes
- Suivi de mortalité étendu des oiseaux et chauves-souris
- Protection des nids de Busards
- Plan de bridage des éoliennes selon l'activité des chauves-souris et l'acoustique
- Plantation de haies pour les habitants intéressés
- Amélioration du cadre de vie dans la commune de Cormainville



Protection de nid de Busards
Alain Le Gall



03 Historique et concertation

Historique du projet du Moulin Neuf

Date	Evènement
Depuis 2020	Contacts et réunions avec les mairies de Cormainville, Guillonville et Courbehaye.
Oct. 21 à oct. 22	Etudes naturalistes : relevés et observations de la population faunistique et floristique et de leurs habitats (oiseaux, chauves-souris...).
Nov. 21, déc. 21 et jan. 22	Délibérations favorables des mairies de Cormainville, Guillonville et Courbehaye pour le projet ainsi que pour l'utilisation des chemins communaux.
Février 2022	Lancement des études paysagères : photographies et cartographies du paysage sur la zone d'études, relevés des sensibilités paysagères.
Septembre 2022	Lancement des études acoustiques : relevés du niveau sonore ambiant au niveau des habitations proches du projet.
Juillet 2023	Dépôt de la première demande d'autorisation environnementale.
Janvier à août 2025	Adaptation du projet aux contraintes de la circulation militaire.
Septembre 2025	Dépôt d'une seconde demande d'autorisation environnementale.
Septembre à décembre 2026	Consultation publique.



Les actions de concertation sur le territoire



Bulletins d'information



Expositions



Site internet dédié



Et aussi : inauguration de la Ferme éolienne du Bois Elie, visite scolaire, visite de chantier, fête de l'agriculture...

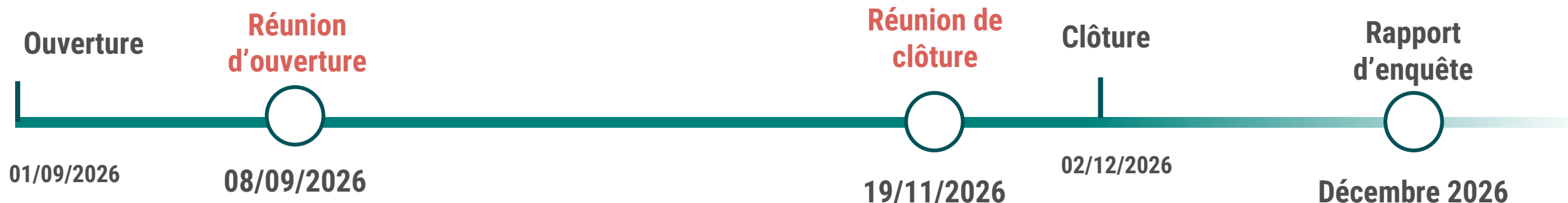


Volkswind est présent sur le territoire depuis 2006

Planning de la consultation publique

Apport de compléments au dossier et réponses du pétitionnaire aux avis

Commissaire enquêtrice
Mme Dominique SCHUHMACHER



Le dossier peut être consulté sur le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/7479/> qui peut également **recevoir les observations du public**





04 Volkswind

Développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens



Un groupe expérimenté



Multi énergétique Suisse



7000 collaborateurs, **30 pays**



Expertise de **110 ans** de production électrique



Une entreprise pionnière créée en **1993**



100 collaborateurs, **5 agences** en France



Plus de **1200 MW** déjà installés en France

Nos références en Région

Guillonville (28)



Autorisation

Janvier 2019

Mise en service

Été 2023

Investissement

29 M€

Eoliennes

V110 – 135 m



Volkswind 5^{ème} Exploitant en
Centre Val de Loire en 2024

Parole d' élu

«L'arrivée des éoliennes n'a pas provoqué de changement spectaculaire. Nous n'avons jamais eu de retour sur le bruit des éoliennes par exemple. »

«Cela nous a permis de maintenir le montant des impôts locaux qui n'a pas augmenté depuis plusieurs années. »

« Nous n'avons pas constaté une baisse de prix de l'immobilier sur la commune, qui suit plutôt la courbe nationale. Les éoliennes n'ont pas eu de conséquences négatives sur le prix de l'immobilier dans la commune.»



Monsieur François Cottin, Maire de Guillonville, 472 habitants

Nombre d'éoliennes

10

Puissance totale

22 MW

Production électrique estimée

65 200 MWh

Equivalent consommation électrique

31 000 personnes

Nos références

Poste de Bois Paillet (28)



Autorisation	Mise en service	Tension	Puissance
2021	Septembre 2022	33/90 kV	69 MW



Photomontage



Puissance éolien	62,5 MW
Ferme éolienne des Aiguillettes (Louville, Ouarville) – 02/2023	18 MW
Ferme éolienne de Bois Elie (Cormainville, Guillonville) – 07/2023	22 MW
Ferme éolienne de Montguerin (Neuvy en Dunois) – A venir en 2027	22,5 MW
Puissance solaire	23,4 MW
Puissance stockage batterie	14 MW
Puissance injectée (bridage dynamique)	69 MW



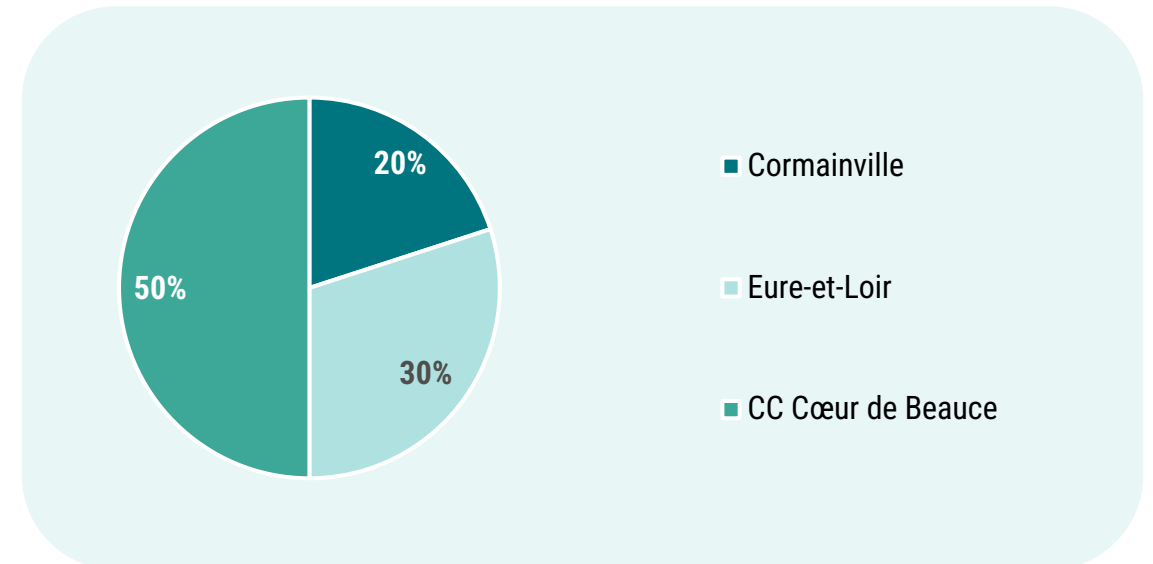
| 05 TEMPS D'ÉCHANGE

Merci pour vos questions

Bénéfices et retombées du parc éolien sur le territoire

Des retombées économiques durables et non délocalisables, sont attendues : via la **CFE** (*Cotisation Foncière sur les Entreprises*), la **TFPB** (*Taxe Foncières sur les propriétés bâties*), et principalement via l'**IFER*** (*Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux*). La répartition sur le territoire dépend de la fiscalité locale.

Puissance du projet	Estimations des retombées
Commune de Cormainville (20%)	30 342 €/an
Département (30%)	45 514 €/an
CC Cœur de Beauce (50%)	75 586 €/an
TOTAL / an	151 712 €/an



*L'IFER évolue annuellement. IFER éolien 2026 = 8 620 €/MW